

Formation PXP selon OIBT 2018 - Interface pour la formation et les examens

Bases d'application : Règlement de l'examen EIT.swiss et Directive de EIT.swiss

La formation PXP est intégrée dans les formations BPEL et HFPEL. Les examens sont organisés par la CERPE www.cerpe.ch

BPEL-M2 Conduite de projet I recommandé à suivre - HFPEL M1, M2 et M3 doivent être suivis car indispensables pour le module final à l'ifage.

Pour débiter la formation, une attestation de l'EIT.swiss certifiant que vous pouvez participer à l'examen final PXP est obligatoire - contacter : Mathieu Raschli - hbb@eit.swiss ou mathieu.raschli@eitswiss.ch - 044 444 17 27

Cette formation n'octroie pas de contribution SEFRI

Où trouver ma formation et mes examens ?						
PXP-Directive Examen pratique		BPEL-Electricien chef de projet en installation et sécurité	HFPEL-Expert en installation et sécurité électrique		CERPE Examen	EITswiss Examen
La formation est suivie dans les cursus de formation BPEL et HFPEL		Chaque institut de formation dispense tous les modules Contacter le centre de formation pour votre inscription	Chaque institut de formation dispense un module spécifique Inscription unique : www.forsiel.ch (voir conditions)	Où	www.cerpe.ch	www.EITswiss.ch

Formation et examens intermédiaires - environ 2 ans

	Examens examinés	Examens examinés			
3.1 Compétences supplémentaires importantes					
Facultatif selon prérequis du candidat					
1.V1 Technique des systèmes électriques	2.M1 Technique des systèmes électriques (matériels)			n	
2.V1 Documentation technique	4.M1 Documentation technique (schémas et plans)			n	
3.V1 Bases technologiques	2.M3 Bases technologiques *			n	
4.V1 Planification	Pas de module similaire - à acquérir en entreprise			n	
5.V1 Étude du projet, réalisation et prestations	3.M3 Etude du projet, réalisation et prestations *			n	
6.V1 Technique et conseil professionnel sur l'optimisation énergétique				n	
4.1 Module 1 : Sécurité et règles techniques (PX_M1)					
1.M1 Prescriptions et normes (BPE-1.M3)	1.M3 Prescriptions et normes			a	
2.M1 Sécurité et règles techniques (HFPE-3.M2)		3.M2 Sécurité et règles techniques	EIT.valais	a	
4.2 Module 2 : Contrôle des installations et de la sécurité (PX_M2)					
1.M2 Contrôle d'installations (BPE-1.M4-I)	1.M4-I Contrôle d'installation			a	
2.M2 Etablissement des documents de contrôle (BPE-2.M4-I)	2.M4-I Etablissement des documents de contrôle			a	
3.M2 Sécurité au travail et substances dangereuses (BPE-3.M4-I)	3.M4-I Sécurité au travail et substances dangereuses			a	
4.3 Module 3 : Expertise des installations et de la sécurité (PX_M3)					
1.M3 Mesures, analyses, expertises (=HFPE-1.M3)		1.M3-I Mesures, analyses, expertises	CPNE	a	
2.M3 Concepts de sécurité et documents relatifs à la sécurité (=HFPE-2.M3)		2.M3-I Concepts de sécurité et documents relatifs à la sécurité	CPNE	a	
5 Stage de formation	4 Stage de formation				

Formation et examen final - environ 1 an

	Module final - Prérequis pour continuer la formation : modules M2-M3-M4 réussis et stage effectué				
1 Présentation et entretien technique du projet pratique PRP		1 Travail de diplôme (I)	IFAGE		a
2 Travail de cas (normes et sécurité) FLA	2 Etude de cas - Normes et sécurité				a
3 Epreuve de mesure/Electrotechnique MEK	3 Epreuve de mesure/Electrotechnique				a
4 Epreuve pratique (II) FST		2 Epreuve pratique (II)	IFAGE		a
5 Analyse de projet (III) TEK		3 Analyse technique de projet (III)	IFAGE		a

Légende

a = module à passer - ordre recommandé : BPEL M3-M4 puis HFPEL M2-M3

n = module à ne pas passer

* = formation fortement conseillée